

Comité de pilotage Environnement

Mercredi 04 Juin

De 10H à 17H

**A la Maison de la Nature et de l'Estuaire
Sallenelles**

Présents :

Jacques GAUTIER-CHEVREUX – DIREN

Maryse PEAN – DIREN

Grégoire DELFORGE – CNAR Environnement

Benoît RENE – GRAINE

Joël RIHOUEY – URCPIE

Bruno LORIOT – Ligue de l'enseignement / DLA 50

Aline BEAURUEL – CRES / C2RA

Nouara MOURA – CRES

Excusés :

Nadine TOURNAILLE – CRBN

René MAFFEY – GRAPE

Absents :

Estèle GUENIN – CFEN

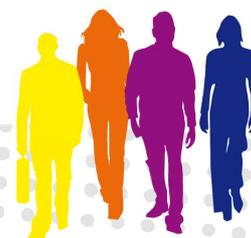
COMPTE-RENDU

Ordre du jour :

- Valider les besoins identifiés lors du COPIL du 04.10.2008
- Identifier les réponses aux besoins et les moyens mobilisables

Rappel de la finalité du plan sectoriel d'accompagnement

La finalité du plan sectoriel d'accompagnement est d'appuyer à la consolidation et la pérennisation des structures de l'économie sociale et solidaire investies dans le champ de l'environnement et du développement durable.



Besoins identifiés

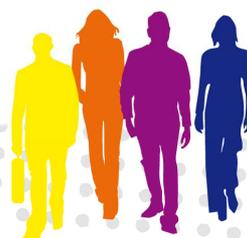
Les besoins identifiés lors du dernier comité de pilotage ont été repris et revus par l'ensemble des acteurs en présence. Aline Beauruel a fait part également de l'avis de la Région. Sept besoins principaux ont été repérés par l'ensemble des membres en présence.

| | OBJECTIFS | ACTEURS CONCERNES |
|---|---|---------------------------------|
| 1 | Rendre lisible l'organisation du secteur associatif environnement / clarifier les fonctions que se donnent chacun des réseaux et fédérations (cf. remarque 1) | Réseaux |
| 2 | Permettre aux réseaux de développer l'accompagnement de leurs adhérents (cf. remarque 2) | Réseaux |
| 3 | Améliorer la connaissance des activités associatives, au sein des réseaux, structures, associations, afin de mieux piloter les activités | Réseaux / structures de terrain |
| 4 | Définir, clarifier, expliciter et valoriser son activité, son projet et la plus value apportée | Structures de terrain |
| 5 | Favoriser la professionnalisation des systèmes de gestion de l'activité | Structures de terrain |
| 6 | Diversifier les ressources et consolider les partenariats | Structures de terrain |
| 7 | Favoriser la mise en place de système de rationalisation et de mutualisation des ressources | Structures de terrain |

Remarques :

1_ Cet objectif n'est réalisable que si l'ensemble des réseaux souhaite y participer

2_ Cet objectif remplace celui qui avait été défini lors du dernier comité de pilotage qui était « d'inciter les associations à se fédérer dans des réseaux ». En effet, le DLA a remarqué que très souvent, c'est le service rendu en matière d'accompagnement qui incite les associations à adhérer à un réseau. L'objectif a été validé par l'ensemble des membres en présence.



Actions à mener

Dans un deuxième temps, les membres du comité de pilotage ont défini les actions à mener pour répondre aux besoins identifiés collectivement, puis déterminé des critères permettant de les prioriser et de les hiérarchiser dans le temps.

Identification des critères de classification des actions à mener

| Critères | Sigles |
|----------------------------|---------------|
| Mise en œuvre rapide | A |
| Objectifs transversaux | B |
| Actions préalables | C |
| Actions inter sectorielles | IS |

| Critères temps | |
|--------------------------------|----|
| Temps court (Moins d'1 an) | TC |
| Temps moyen (Entre 1 et 2 ans) | TM |
| Temps long (Plus de 2 ans) | TL |



| ACTIONS À MENER | OBJECTIFS (cf tableau ci-dessus) | ACTEURS | MOYENS | OUTILS/ SUPPORTS POTENTIELS | CRITERES (cf légende ci-dessus) | Echéances |
|--|--|--|---------------|---|---------------------------------------|---|
| Accompagner les associations dans l'évaluation et la valorisation de leur utilité sociale | 4 | <ul style="list-style-type: none"> Structures de terrain Porteur C2RA | DLA C2RA | - Le DEVUSE du CNAR (cf. remarque 0) | A / C TC | Début septembre 08 à Juin 2009 |
| Informersensibiliser les associations et les collectivités sur les différents modes de contractualisation possibles, et les accompagner à la mise en place de partenariats | 4 et 6 | <ul style="list-style-type: none"> COFIL | | - Etude « Partenariat Associations Collectivités » du CNARE S'appuyer sur l'existant (cf. remarque 1) | A TC | |
| Développer les espaces de rencontre entre association et entreprises et accompagner la mise en place de partenariat (cf. remarque 2) | 4 et 6 | <ul style="list-style-type: none"> COFIL | | - Etude CNAR Culture « comment aborder le partenariat privé ? » - Guide CNARE | A TM | |
| Créer un espace de concertation sur les enjeux et les réalités de la mutualisation (cf. remarque 3) | 1,2,3,5,6 et 7 | <ul style="list-style-type: none"> COFIL/ C2RA | | | B / IS TL | Début 2009 à |
| Accompagner la mise en place d'outils et de méthodes de gestion adaptés, communs en réseaux (cf. remarque 4) | 7,5,3 et 2 | <ul style="list-style-type: none"> Réseaux Porteur GRAIN E | Région DLA | - Démarches « tableau de bord » EEDD - Référentiels économiques et financiers en EEDD (CNARE)... | A / B TL | Début 2009 à |
| Accompagner les réseaux et fédérations à la clarification de leurs objets et leurs positionnements réciproques et l'identification de leurs compétences respectives | 1 et 2 | <ul style="list-style-type: none"> Réseaux | | | (?) (cf. remarque 5) | |

Remarques annexes au tableau des axes d'accompagnement :

L'utilité sociale a été ajoutée

_0 : le DEVUSE (Dispositif d'Evaluation et de Valorisation de l'Utilité Sociale en Environnement) est un outil créé par le CNARE et réalisable dans le cadre du DLA. Il sort en septembre 2008 et sera alors à disposition de tous les acteurs du dispositif.

_1 : Partenariat collectivités / associations

- * Exemple des dynamiques initiées par les C2RA Franche Comté, Lorraine et PACA
- * Etude en cours à la CRES (fin en septembre 2008)
- * Formation inter régionale du CNFPT
- * Etude réalisée par un doctorant (M. Nero) auprès des Maires de la Manche sur leurs engagements dans le développement durable (DIREN)

_2 : Partenariats associations / entreprises

Pour la réussite de l'action, il est nécessaire de s'assurer que l'ensemble des acteurs ait une culture commune du mécénat.

_3 : Mutualisation

Il a été rappelé que la mutualisation n'est pas un objectif en soi, c'est une solution qui peut être bien appropriée dans certains cas. La réussite d'un projet de mutualisation dépend du fait que les acteurs aient bien réfléchi à leurs objectifs. D'où l'importance d'un travail en amont sur la lisibilité des activités.

Les actions de mutualisation sont assez longues à mettre en place du fait du changement de « culture » qu'elles impliquent.

Il a été choisi favoriser la **mutualisation intersectorielle** car elle permettrait de dépasser les difficultés liées à la concurrence au sein d'une même secteur.

_4 : Outils de gestion adaptés

Au vu de l'hétérogénéité des structures de terrain oeuvrant dans l'environnement, la mise en place d'outils de gestion commun demande souplesse et accompagnement à long terme. Il a été souligné l'importance d'avoir des outils qui puissent être adaptés à chaque structure. Ce grâce à des temps de travail collectifs et individuels.

Il a été remarqué qu'il est important que les associations aient des outils de gestion communs mais qu'il est aussi nécessaire que les administrations se coordonnent sur ce qu'elles demandent aux associations en terme d'évaluation et sur ce qu'elles reconnaissent (par exemple, le bénévolat).

_5 : Clarification du positionnement des réseaux

Il n'est pas possible au comité de pilotage de déterminer quand va pouvoir être lancée l'opération. Il appartient aux réseaux de se concerter.

porté par

avec le soutien de

